

Laurence NICOLAS-VULLIERME

Maître de conférences HDR

Université Panthéon-Assas (Paris 2)

Français: langue maternelle

Allemand : professionnel

Anglais : bon

Adr. Professionnelle : 92 rue d'Assas . F-75006 Paris

@ : laurence.nicolas-vullierme@u-paris2.fr

ACTIVITÉS AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS – PARIS 2.....

09/2001- Maître de conférences de droit privé et sciences criminelles

1. ENSEIGNEMENTS

Enseignements dispensés actuellement :

Cours :

- Pratiques déloyales de concurrence (M1 Droit : 2019-)
- Droit de la concurrence et de la régulation (M1 Économie : 2005-)
- Droit des affaires (L2 Droit : 2018-)

Séminaires de 3^{ème} cycle :

- Droit de la concurrence (LLM de droit français, européen et international des affaires : 2019-)
- Protection des données personnelles (M2 Marketing Communication : 2018-)
- Droit de la concurrence (M2 Commerce et management international : 2009- et en formation permanente : 2011-)

Séminaires :

- Séminaires franco-allemand (BerMüPa : Berlin-München-Paris : 2010-)

Enseignements dispensés antérieurement :

Cours :

- Libertés fondamentales (IEJ – prépa ENM et CRFPA : 2013-2019)
- Introduction au droit constitutionnel allemand (Collègue de droit : 2015-2017)
- Droit des personnes et de la famille (Préparation ENM : 2013-2018)
- Introduction au droit allemand de la famille (Collège de droit : 2011-2015)
- Droit privé – préparation aux concours administratifs (IPAG : 2010-2012)
- Droit de la famille – préparation aux concours administratifs (IPAG : 2009-2010)
- Introduction au droit privé et droit privé (Capacité 1^{ère} année : 2004 -2009)
- Introduction au droit allemand (DU Civilisation, langue et droit allemand : 2001-2004)
- Droit et règlement des litiges (M1 AES : 2001-2004)
- Cadre juridique de la vie économique (AES 1^{ère} année : 2001-2003)

Cours à l'étranger :

- Droit de la concurrence (Kiev : 2001-2002 ; Saint Domingue : 2002-2003),
- Introduction au droit français (Berlin : 2001-2004)

Séminaires de 3^{ème} cycle :

- Protection des données personnelles (M2 I3M : 2016-2018)
- Droit des procédures collectives (M2 Contentieux, arbitrage et modes alternatifs de règlement des conflits : 2009-2010)
- Droit de la concurrence et droit communautaire (M2 Management stratégique et entrepreneuriat : 2009-2012)
- Prévision et règlement contractuel du contentieux (M2 Contentieux, arbitrage et modes alternatifs de règlement des conflits : 2005-2010)
- Commerce extérieur (DESS Droit européen des affaires : 2001 – 2004)

2. NOUVELLES TECHNOLOGIES

Enregistrements en ligne :

- Participation au MOOC-FUN droit – Le droit est-ce pour moi ? - Vidéos sur le Droit européen (2018)
- 2013-2018 : ENM-en ligne – Vidéos et support de cours sur le Droit des personnes et le droit de la famille

Enregistrements des cours :

- Capacité en droit : enregistrements du cours par mes soins et mise à disposition des étudiants (2006-2009)

Développement d'un site internet à l'usage des étudiants :

- Création d'un sous-site de Paris 2 : <http://invullierme.u-paris2.fr/> (2006-2015)
- Création d'un nouveau site <https://audeladudroit.fr/> (2018-)

3. ACTIVITES D'ENCADREMENT :

- Journées d'études à Bruxelles (2016, 2018)
- Organisation d'un voyage d'études en Allemagne (2017)
- Co-direction de séminaires franco-allemands de la filière BERMÜPA – Berlin/Munich/Paris (depuis 2011)
- Direction régulière de mémoires dans le cadre du M2 Droit comparé ; du M2 Management stratégique et entrepreneuriat ; du M2 Commerce et management international)
- Suivi d'étudiants en apprentissage (M2 Management stratégique et entrepreneuriat)

4. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET COLLECTIVES

2016-2018 Membre de la Commission pédagogique, de la Commission internationale et de la Commission maquettes

2016.11 – Vice-présidente du Département de droit privé (élection - mandat de 4 ans)

2014 – Membre régulier de la Commission de sélection des Maîtres de conférences

2008-2012 Membre du Conseil de la Bibliothèque Sainte Geneviève

2005-2012 Membre du Conseil d'UFR Capacité et 1^{er} cycle

2004–2012 Membre du Conseil scientifique

2002-2004 Membre suppléant de la Commission de spécialistes de droit privé

2001– Membre régulier du jury d'examen du CRFPA et/ou du CAPA

2001–04 Co-directrice du DU Civilisation, langue et droit allemand (Institut de droit comparé)

ACTIVITES À L'EXTERIEUR L'UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS – PARIS 2.....

1. ENSEIGNEMENTS

- 2013-2017 **Universität zu Köln**
Séminaire de droit de la concurrence
- 2008-2012 **Westfälische Wilhelms-Universität (WWU-Münster)**
Chargée de Cours– Introduction au droit français et Méthodologie juridique française
- 2005-2008 **Ecole Supérieure de Commerce de Lille (ESC Lille)**
Chargée de cours – Introduction au droit – Droit des personnes – Droit des biens - Droit des contrats
- 2000-2001 **Université de Tours**
Chargée de Travaux dirigés en droit européen de la concurrence (Prof. Ph. Didier)
- 1998-2002 **Université d'Evry-Val d'Essonne - Institut Universitaire Professionnalisé**
Chargée de Cours en droit européen des affaires et en droit du commerce international

2. RECHERCHES ET GROUPES DE TRAVAIL

- 2018 TRANS EUROPE EXPERTS : Direction d'un sous-groupe sur la fin de vie dans le cadre de la révision des lois de bioéthique
- 2017 IV. MARIENFELDERGESPRÄCHE : Rechtsvergleichung im Mietrecht 17.18.11 (droit comparé - Groupe allemand de réflexion sur le droit des loyers soutenu par l'association Deutscher Mietgerichtstag (invitation du Professeur Dr. M. Artz).
- 2014 A.F.E.C. (Association française pour l'Étude de la concurrence) – Groupe de travail sur les avant-projets d'ordonnance et de décret qui ont été élaborés afin de transposer la directive 2014/104/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 novembre 2014 relative à certaines règles régissant les actions en dommages et intérêts.
- 2014 ARBEITSGRUPPE FAMILIENRECHT - Groupe germanophone de réflexion sur le droit de la famille (sous la direction des professeurs Kalss et Dauner-Lieb) WIEN (Autriche),– Familiäre Vermögensplanung / Gestion du patrimoine familial - Wien/Vienne (Autriche) Autriche (28/02-01/03/2014).
- 2014-15 TRANS EUROPE EXPERTS et INSTITUT DE RECHERCHE JURIDIQUE DE LA SORBONNE (IRJS - UNIVERSITE PANTHEON SORBONNE) sur l'intensification de la sphère privée en droit de la concurrence
- 2012 – MÜNSTER – HAMBOURG (RFA), ARBEITSGRUPPE FAMILIENRECHT - Groupe de travail sur le droit de la famille à Hambourg et à Münster (sous la direction des professeurs Bettina Heiderhoff et Anne Röthel) : se réunit tous les deux ans 2012, 2014 et 2016, 2018.
- 2008 ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE / 2008 : Directrice d'une session de formation : Un exemple de chantier de l'UE en matière civile : la responsabilité du fait des produits défectueux (choix des intervenants, organisation et communications : introduction de la session et droit européen des contrats)
- 2004 A.F.E.C. (Association française pour l'Étude de la concurrence) - Groupe de travail sur la réforme des aides d'Etat - Observations de l'AFEC sur le plan d'action de la Commission dans le domaine des aides d'Etat.
- 1995- Editions LexisNexis
Rédaction régulière de fascicules ou d'articles en droit de la concurrence

3. RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET COLLECTIVES

- 2018- Déléguée MAGE (Mutuelle de l'éducation) – Mandat électif de 6 ans
- 2008 Membre du Comité de sélection de l'Université d'Evry Val d'Essonne (au titre de membre extérieur)
- 2004-2008 Membre de la Commission de spécialistes de l'Université d'Evry Val d'Essonne
- 2002-2004 Membre suppléant de la Commission de spécialistes de droit privé de l'Université d'Evry Val d'Essonne
- 1985- Responsabilités associatives

ACTIVITES ANTERIEURES.....

- 2000-2001 **SCP Vier et Barthélémy (Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation)**
Collaboratrice pour le droit privé
- 1992-1996 **Université René-Descartes - Faculté de droit de Malakoff (Paris V)**
Moniteur (de 1992 à 1994) puis A.T.E.R. (de 1994 à 1996)
Chargée de Travaux dirigés en droit civil des obligations (Prof. J. Huet et L. Idot) et en droit civil des sûretés (Prof. D. Legeais)
- 1988-1990 **Université Panthéon-Assas (Paris II)**
Vacataire pour les programmes d'échanges au Service d'accueil pédagogique des étudiants étrangers (S.A.P.E.E.)
Tutorat pour les étudiants étrangers

FORMATION

- 2019 **Habilitation à diriger les recherches à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) –**
Pour un retour à une étude approfondie des droits étrangers en droit comparé ou l'éloge de la différence – Essai à partir des droit allemand et français de la famille et de la concurrence, 2019, 259 p.
Prof. Dr. Fl. Bien (Würzburg), Prof. J.-S. Borghetti (Paris II – Directeur), Prof. D. Fenouillet (Paris 2), Prof. Dr. B. Gsell (LMU-Munich - RFA), Prof. V. Lasserre (Le Mans)
- 2000 **Doctorat en droit à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) - Label européen**
La notion de « restriction de concurrence » en droit des ententes : approche comparative – droit allemand, droit français et droit communautaire
Prof. J.-B. Blaise (Paris II), Prof. M. Fallon (Louvain-la-Neuve- Belgium), Prof. O. Sandrock (Münster - Deutschland), Prof. M. Pédamon (Paris II), Prof. L. Vogel (Paris II).
Mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité/ Cum laude – Prix Albert Wahl (Chancellerie des Universités de Paris)
- 1993 ***Magister Legum* (LL.M) à la Faculté de Droit de Münster (R.F.A.) – Droit international économique (Tuteur : Prof. Dr. O. Sandrock)**
- 1992 **Licence en Droit canonique à la Faculté de Théologie de Strasbourg**
- 1991 **D.E.A. de Droit communautaire à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)**
dont un séjour de recherches de deux mois à Münster (R.F.A.)
- 1989 **Diplôme du Centre Universitaire d'Études des Communautés Européennes à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)**
- 1987 **Maîtrise d'Administration Economique et Sociale mention Administration et gestion des entreprises**
dont un semestre à Vienne (Autriche)

PUBLICATIONS

Ouvrages :

- *Pour un retour à une étude approfondie des droits étrangers en droit comparé ou l'éloge de la différence – Essai à partir des droit allemand et français de la famille et de la concurrence*, 2019, 259 p.
- *Droit de la concurrence*, Vuibert, coll. Dyna'Sup Droit, 2011, 2^e éd., 334 p. (+ compléments en ligne : <http://www.vuibert.fr/ouvrage-9782311004557-droit-de-la-concurrence.html>) ; 2008, 1^{re} éd., 366 p.
- *La notion de restriction de concurrence - approche comparative : droit allemand, droit français et droit communautaire*, Thèse Paris II, 2000, 564 p.
- En collaboration avec S. Dreyfus, *La thèse et le mémoire de doctorat – Étude méthodologique (Sciences juridiques et politiques)* –, éd. Cujas, 2000, 3^e éd., 486 p.

Contribution à ouvrage collectif :

- *Data protection in the Internet* (French Report), Académie Internationale de droit comparé, Fukuoka 2018 (à paraître aux éditions Springer en 2019).
- En collaboration avec S. Pietrini, « Regards critiques sur l'action de groupe en droit de la concurrence » (août 2015), in *L'intensification des actions en réparation des dommages concurrentiels (sous la direction de Martine Béhar-Touchais, David Bosco et Catherine Prieto)*, IRJS 2016, pp. 299-336.
- Cass. com., 16 février 2010, France Télécom, Orange France, Apple Sales International, Apple Inc., n° 09-11968 et 09-65440, aff. "distribution des iPhones" ; Aut. conc., déc. n° 10-D-01 du 11 janvier 2010 relative à des pratiques mises en œuvre dans la distribution des iPhones, in *Grands arrêts de droit européen de la concurrence (sous la dir. L. Idot)*, Volume 1 – Pratiques anticoncurrentielles, Éditions Concurrences, 2016, pp. 92-95 (republication).

Fascicules encyclopédiques dans les Juris-Classeurs :

- En collaboration avec S. Pietrini, Action de groupe « À la française » - Droit de la consommation, droit de la concurrence et droit de la santé -, *J.-Cl. Conc. Consom.*, Fasc. d'actualité 15-10 (27 oct. 2016), 16 p.
- Pratiques restrictives de l'article L. 442-6 du Code de commerce, *J.-Cl. Conc. Consom.*, Fasc. 290, 2013 (30 sept. 2012), 22 p (refonte complète).
- Rupture brutale des relations commerciales établies (C. com., art. L 442-6, I, 5°), *J.-Cl. Conc. Consom.*, Fasc. 300, (refonte – 30 sept. 2012), 10 p.
- Pratiques restrictives sanctionnées civilement (Article L. 442-6 du Code de commerce), *J.-Cl. Conc. Consom.*, Fasc. 290, 2010 (28 juill. 2010), 15 p.
- Rupture brutale des relations commerciales établies (C. com., art. L 442-6, I, 5°), *J.-Cl. Conc. Consom.*, Fasc. 300, (21 juill. 2010), 8 p.
- Droit des pratiques anti-concurrentielles et des concentrations – Présentation générale, *Documentation organique (D.O.)*, Etude A 22-100, 9 mars 2009 (3^{ème} mise à jour), 18 p. (2^{ème} mise à jour : 2006), (Création, Fascicule 354 : 2004, 12 p.).
- Droit des ententes – Règles de fond, *Documentation organique (D.O.)*, Etude A 22-150, 9 mars 2009 (3^{ème} mise à jour), 14 p. (2^{ème} mise à jour : 2006), (1^{ère} mise à jour – Fascicule 356 : 2004, 18 p.).
- Droit des pratiques anti-concurrentielles – Procédure, *Documentation organique Droit des entreprises (D.O.)*, Etude A 22-250, 15 mars 2009 (3^{ème} mise à jour), 18 p. (2^{ème} mise à jour en 2006), (1^{ère} mise à jour : 2004)
- Accords verticaux – Règles applicables aux accords de distribution, *J.-Cl. Europe*, Fascicule 1450, 2003, 31 p.
- Ordonnance n°86-1243 du 1^{er} décembre 1986 (Tableaux synoptiques), *J.-Cl. Concurrence-Consommation*, Fascicule 28, 2003, 17 p.
- Contrôle communautaire des concentrations, *J.-Cl. Concurrence-Consommation*, Fascicule 470, 2000, 18 p.
- Procédure en droit interne de la concurrence, *J.-Cl. Concurrence-Consommation*, Fascicule 55, 1998, 24 p.
- Pratiques restrictives, *J.-Cl. DE Commercial*, 1997, Fascicule 368, 15 p.
- Pratiques discriminatoires, *J.-Cl. Concurrence-Consommation*, Fascicule 295, 1997, 27 p.
- Exemption des ententes et abus de domination, *J.-Cl. DE Commercial*, Fascicule 362, 1994 6 p.
- Ententes : Règles de fond, *J.-Cl. DE Commercial*, Fascicule 356, 1994, 9 p.
- Mise à jour des fiches d'actualisation du Juris-Classeur Concurrence-consommation : 1995 à 1997.

Articles :

• Droit de la concurrence

- « Le 9e amendement de la loi allemande contre les restrictions de concurrence : une réforme à imiter ? », *Contrats, conc. consom.* 2018, Étude 1, pp. 6-12.
- « Die Umsetzung der Kartellschadenersatzlinie 2014/104 » in das französische Recht, *WuW (Wirtschaft und Wettbewerb)*, 12/2017, p. 592-595 (Online-Version: 10.08.2017, WUW1245803).
- En collaboration avec S. Pietrini, « Perspectives de l'action collective en matière de pratiques anticoncurrentielles – Un dispositif à améliorer pour l'adapter au contentieux de la concurrence », *Les cahiers de la fonction publique*, Novembre 2016, pp. 24-27.
- « Nouvelle modernisation des règles allemandes de concurrence : concurrence, régulation et effectivité », *Contrats, conc. consommation* 2014/3, chron. 4, pp. 7-10.
- « Débats autour des règles de compétence en droit de la concurrence », *Contrats, conc., consom.* 1998/6, chron. 6, pp. 4-6.

• Autres domaines du droit privé

- Protection des données personnelles sur Internet, (Rapport français) in *Contributions françaises au 20e Congrès international de droit comparé (Fukuoka, 22-28 juillet 2018)*, *RIDC* 2019/2, pp. 389-411.
- En collaboration avec B. Heiderhoff, Die neue Privatscheidung in Frankreich und ihre Wirkungen in Deutschland: Vorbild oder Ärgernis? (le divorce sans juge en France et ses effets en Allemagne), *StAZ – Das Standesamt*, 12/2018, pp. 361-367.
- « Mietpreisbildung » in der Wohnraummiete in Frankreich (IV. Marienfeldergespräche: Rechtsvergleichung im Mietrecht) (Formation des prix des loyers en France), *NZM (Neue Zeitschrift für Miet- und Wohnungsrecht)*, 5/2018, 6.3.2018, pp. 137-143 et *WM (Wohnungswirtschaft und Mietrecht)* 3/18, pp. 121-125.
- En collaboration avec A. Cheynet de Beaupré et D. de Saint-Affrique, « De l'opportunité d'une nouvelle loi sur la fin de vie ? », *Médecine et droit*, octobre 2018, pp. 105-111.
- En collaboration avec S. Pietrini, « L'action de groupe en matière de produits de santé : un dispositif voué à l'« asphyxie » ? », *Contrats, conc. consom.* juill. 2016, étude 6, pp. 5-10.
- « Circulaire sur l'action de groupe ou l'art de concilier les divergences d'intérêts », *Contrats, conc. consommation* 2015/1, pp. 8-11.
- « 3 Questions : Les centrales de transparence des marchés de l'énergie et du carburant : une voie allemande pour réguler les prix à la consommation ? », *JCP E* 2014, Echos de la pratique 183, pp. 5-6.
- En collaboration avec A. Huber, « L'accord des volontés dans le contrat de vente internationale : CVIM, Codes civils français et allemand et Code de commerce des Etats-Unis », *RDAI* 2005/6, pp. 816-825
- « Le « délai raisonnable » et la mesure du temps », *Petites affiches* 3 janvier 2005, n°1, pp. 3-13.

Notes :

- Bang & Olufsen (Frankreich) – Absoluten Verbot des Online-Handels – Die Fortsetzung des Falls Pierre Fabre... Wie geht es weiter ? – Anmerkung zu Cour d'Appel de Paris, Entsch. V. 13.3.2014, 2013/00714, *Wirtschaft und Wettbewerb* 07-08/2014, pp. 705-707.
- Aut. conc., déc. n° 10-D-28 du 20 septembre 2010 relative aux tarifs et aux conditions liées appliquées par les banques et les établissements financiers pour le traitement des chèques remis aux fins d'encaissement, *Concurrences*, n°4-2010, pp. 108-117.
- CA Paris, 23 sept. 2010, Digicel Antilles Françaises Guyane e.a c/ Aut. conc., déc. n°09-D-36 du 9 décembre 2009 relative à des pratiques mises en œuvres par Orange Caraïbe et France Télécom sur différents marchés de services de communications électroniques dans les départements de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, *Concurrences*, n°4-2010, pp. 106-107.
- CA Paris, ch. 5-7, 29 juin 2010, Colas Rail e.a. ; contre Aut. conc., déc. n° 09-D-25 du 29 juillet 2009 relative à des pratiques d'entreprises spécialisées dans les travaux de voies ferrées, *Concurrences*, n°4-2010, pp. 107-108.
- CA Paris, ch. 5-7, 15 juin 2010, Veolia Transport e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 05-D-38 du 5 juillet 2005, marché du transport public urbain de voyageurs), *Concurrences* n° 3-2010, pp. 80-81.

- Aut. conc., déc. n° 10-D-13 du 15 avril 2010 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la manutention pour le transport de conteneurs au port du Havre, *Concurrences*, n° 3-2010, pp. 82-85.
- Aut. conc., déc. n° 10-D-15 du 11 mai 2010 relative à des pratiques mises en œuvre par le GIE "groupement des Taxis amiénois et de la métropole", *Concurrences*, n° 3-2010, pp. 85-86.
- CA Paris, ch. 5-7, 26 janvier 2010, Adecco, ADIA, Manpower e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 09-D-05 du 2 février 2009 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du travail temporaire, *Concurrences*, n° 2-2010, pp. 72-73.
- CA Paris, ch. 5-7, 23 février 2010, Expédia, Karavel, SNCF e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 09-D-06 du 5 février 2009 relative à des pratiques mises en œuvre par la SNCF et Expedia Inc. dans le secteur de la vente de voyages en ligne, *Concurrences*, n° 2-2010, pp. 73-75.
- Cass. com., 16 février 2010, France Télécom, Orange France, Apple Sales International, Apple Inc., n° 09-11968 et 09-65440, aff. "distribution des iPhones" ; Aut. conc., déc. n° 10-D-01 du 11 janvier 2010 relative à des pratiques mises en œuvre dans la distribution des iPhones, *Concurrences*, n° 2-2010, pp. 65-66.
- Cass. com., 7 avril 2010, Bouygues Télécom, SFR et Orange France, n° 09-12.984, 09-13.163 et 09-65.940, téléphonie mobile, *Concurrences*, n° 2-2010, pp. 67-68.
- Cass. com., 7 avril 2010, distribution de jouets, n° 09-11853, 09-11681, 09-65418 et 09-11936, (4 arrêts) ; Cass. com., 7 avril 2010, société Transeuro Desbordes Worldwide Relocations e.a., n° 09-13838, secteur du déménagement national et international, *Concurrences*, n° 2-2010, p. 68.
- CA Paris, ch. 5-7, 24 novembre 2009, Chevron Products Company e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 08-D-30 du 4 décembre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre par les sociétés des pétroles Shell, Esso SADP, Chevron Global Aviation, Total Outre-Mer et Total Réunion ; Aut. conc., déc. n° 09-D-36 du 9 décembre 2009, relative à des pratiques mises en œuvre par Orange Caraïbe et France Télécom sur différents marchés de services de communications électroniques dans les départements de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, *Concurrences*, n° 1-2010, pp. 93-94.
- CA Paris, ch. 5-7, 24 novembre 2009, Chevron Products Company e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 08-D-30 du 4 décembre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre par les sociétés des pétroles Shell, Esso SADP, Chevron Global Aviation, Total Outre-Mer et Total Réunion, *Concurrences*, n° 1-2010, pp. 94-95.
- Aut. conc., déc. n° 09-D-36 du 9 décembre 2009, relative à des pratiques mises en œuvre par Orange Caraïbe et France Télécom sur différents marchés de services de communications électroniques dans les départements de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, *Concurrences*, n° 1-2010, pp. 95-96.
- CA Paris, ch. 5-7, 3 novembre 2009, Compagnie Française de Transport Interurbain ; contre Cons. conc., déc. n° 08-D-33 du 16 décembre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre à l'occasion d'appels d'offres de la ville d'Annecy et du conseil général de Haute-Savoie pour le transport par autocar ; Aut. conc., déc. n° 09-D-34 du 18 novembre 2009 relative à des marchés de travaux publics d'électricité et d'éclairage public en Corse, *Concurrences*, n° 1-2010, p. 98.
- CA Paris, ch. 5-7, 3 novembre 2009, Compagnie Française de Transport Interurbain ; contre Cons. conc., déc. n° 08-D-33 du 16 décembre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre à l'occasion d'appels d'offres de la ville d'Annecy et du conseil général de Haute-Savoie pour le transport par autocar ; Aut. conc., déc. n° 09-D-34 du 18 novembre 2009 relative à des marchés de travaux publics d'électricité et d'éclairage public en Corse, *Concurrences*, n° 1-2010, p. 97.
- CA Paris, ch. 5-7, 29 septembre 2009, Ets A. Mathé e.a. ; contre Cons. conc. déc. n° 08-D-12 du 21 mai 2008 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la production du contreplaqué, *Concurrences*, n° 4-2009, pp. 98-99.
- Aut. conc., déc. n° 09-D-23 du 30 juin 2009 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la distribution de vêtement prêt-à-porter féminin et d'accessoires, *Concurrences*, n° 4-2009, pp. 99-101.
- Aut. conc., déc. n° 09-D-25 du 29 juillet 2009 relative à des pratiques d'entreprises spécialisées dans les travaux de voies ferrées, *Concurrences*, n° 4-2009, pp. 101-102.
- CA Paris, 11 septembre 2009, DKT International e. a. ; contre Aut. conc., déc. n° 09-D-26 du 29 juillet 2009 relative à une demande de mesures conservatoires présentée par la société DKT international dans le secteur de la reprise et de la valorisation des déchets d'emballages ménagers plastiques, *Concurrences*, N° 4-2009, p. 98.
- CA Paris, 31 mars 2009, 1ère ch. H, Agence funéraire lyonnaise pompes funèbres Viollet e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 08-D-09 du 6 mai 2008 des pratiques mises en œuvre dans le secteur des pompes funèbres à Lyon et dans son agglomération, *Concurrences*, N° 3-2009, p. 85.
- Aut. conc., déc. n° 09-D-20 du 11 juin 2009 relative à la situation de la concurrence dans le secteur des travaux de voirie et d'entretien routier en région Rhône-Alpes, *Concurrences*, N° 3-2009, p. 86.
- Aut. Conc., 09-D-18, 2 juin 2009, candidature à la délégation de service public de la CUMPM pour l'exploitation du réseau de tramway de la ville de Marseille, *Concurrences*, N° 3-2009, p. 86.
- CA Paris, 1ère ch. H, 29 avril 2009, sur renvoi après cassation ; contre Cons. conc. décision n° 05-D-66 du 5 décembre 2005, secteur des produits d'électronique grand public, *Concurrences*, N° 3-2009, pp.

82-83.

- Aut. conc., déc. n° 09-D-19 du 10 juin 2009, n° 09-D-19 du 10 juin 2009 relative à des pratiques concernant le déménagement de personnels militaires relevant du CTAC de l'armée de terre à Nancy, *Concurrences*, N° 3-2009, pp. 83-84.
- Aut. conc., déc. n° 09-D-17 du 22 avril 2009 relative à des pratiques mises en œuvre par le conseil régional de l'Ordre des pharmaciens de Basse-Normandie, *Concurrences*, N° 3-2009, pp. 84-85.
- CA Paris, 16 juin 2009, sur renvoi après cassation ; contre Cons. conc., déc. n° 96-D-65 du 30 octobre 1996, marchés publics de travaux dans le département du Var, *Concurrences*, n° 3-2009, p. 85.
- CA Paris, 8 avril 2009, Ela Medical e. a. ; contre Cons. conc., déc. n° 07-D-49 du 19 décembre 2007, appel d'offres lancé par le CHU de Montpellier, "défibrillateurs", *Concurrences*, n° 3-2009, p. 85.
- Cons. conc., déc. n° 09-D-05 du 2 février 2009 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du travail temporaire, *Concurrences*, n° 2-2009, pp. 104-106.
- Cons. conc., déc. n° 09-D-06 du 5 février 2009 relative à des pratiques mises en œuvre par la SNCF et Expedia Inc. dans le secteur de la vente de voyages en ligne, *Concurrences*, N° 2-2009, pp. 106-107.
- CA Paris, 1ère ch. H, 28 janvier 2009, Coopérative de commerçants-détaillants EPSE Joué Club e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 07-D-50 du 20 décembre 2007, secteur de la distribution de jouets, *Concurrences*, n° 2-2009, p. 107.
- CA Paris 11 mars 2009 "téléphonie mobile") (CA Paris, 1ère ch. H, 4 février 2009, Apple Sales International e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 08-MC-01 du 17 décembre 2008, distribution des iPhones, *Concurrences*, n° 2-2009, pp. 108-109.
- Cons. conc., déc. n° 09-D-03 du 21 janvier 2009 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du transport scolaire et interurbain par autocar dans le département des Pyrénées-Orientales, *Concurrences*, n° 2-2009, pp. 109-110.
- Aut. conc., déc. n° 09-D-13 du 25 mars 2009 relative à une saisine du conseil général de l'Isère concernant un appel d'offres relatif à l'aménagement de deux carrefours giratoires, *Concurrences*, N° 1-2009, p. 110.
- Cons. conc., déc. n° 08-D-23 du 15 octobre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre par le syndicat des artisans et entrepreneurs de taxis des Alpes-de-Haute-Provence et certains de ses membres (Syndicat des artisans et entrepreneurs de taxis), *Concurrences*, n°1-2009, p. 115.
- Cons. conc., déc. n° 08-MC-01 du 17 décembre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre dans la distribution des iPhones (Orange France, Apple), *Concurrences*, n° 1-2009, pp. 112-113.
- Cass. com., 16 décembre 2008, Ministre de l'économie c/ Devin Lemarchand e.a., n° 08-11418, "marchés publics de travaux de canalisations dans le département du Morbihan", *Concurrences*, n° 1-2009, p. 113.
- Cons. conc., déc. n° 08-D-22 du 9 octobre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre par des géomètres-experts dans le cadre de marchés publics du département du Haut-Rhin, *Concurrences*, n° 1-2009, p. 114.
- CA Paris, 1ère ch. H, 5 novembre 2008, CIPHA e.a. ; contre Cons. conc., déc. n° 07-D-28 du 13 septembre 2007 relative à des pratiques mises en œuvre par le port autonome du Havre, la Compagnie industrielle des pondéreux, la société havraise de gestion et de transport et la société Havre manutention, *Concurrences*, n° 1-2009, p. 114.
- Comm. CE, déc. C(2008) 3435 final du 16 juillet 2008, CISAC, aff. COMP/38.698, *Concurrences*, n°1-2009, pp 107-108.
- Cass. com., 18 novembre 2008, Carrefour hypermarché France, n° 07-21743, "calculatrices à usage scolaire", *Concurrences*, n°1-2009, p. 108
- Cons. conc., déc. n° 08-D-30 du 4 décembre 2008 relative à des pratiques mises en œuvre par les sociétés des Pétroles Shell, Esso SAF, Chevron Global Aviation, Total Outre Mer et Total Réunion, *Concurrences*, n° 1-2009, pp. 109-110.

Revue électronique

Publication d'articles sur des sujets d'actualité en lien avec mes thèmes de recherche :
<https://audeladudroit.fr> : ISSN N°2607-5881